

**CAHIER  
DÉTACHABLE**

# LES AFFAIRES

Le No 1  
de la finance  
et de  
l'économie  
au Québec

MONTRÉAL, LE SAMEDI 6 JUIN 1992

CAHIER B 8 PAGES

## Premier forum annuel des comptables agréés

Ce sera la première fois cette année que l'Ordre des comptables agréés du Québec organisera un forum plutôt qu'un congrès. Quelle est la différence ?

« Le coût surtout, a expliqué aux AFFAIRES Bruno Dupuis, coordonnateur du forum. Alors que nos congrès se déroulaient sur deux jours, le forum ne prendra qu'une seule journée. Ce changement nous permet de demander seulement 90 \$ par personne, un tarif qui tient compte du contexte économique actuel difficile. »

L'événement se tiendra le lundi 15 juin, à l'hôtel Radisson-Les Gouverneurs, ex-Le Grand Hôtel et ex-Regence Hyatt. Les organisateurs attendent environ 400 personnes.

En prévision de cet événement, le journal LES AFFAIRES donne, dans les pages qui suivent, un avant-goût des questions qui feront l'objet des discussions sur place, en plus de traiter de quelques thèmes généraux concernant la profession.

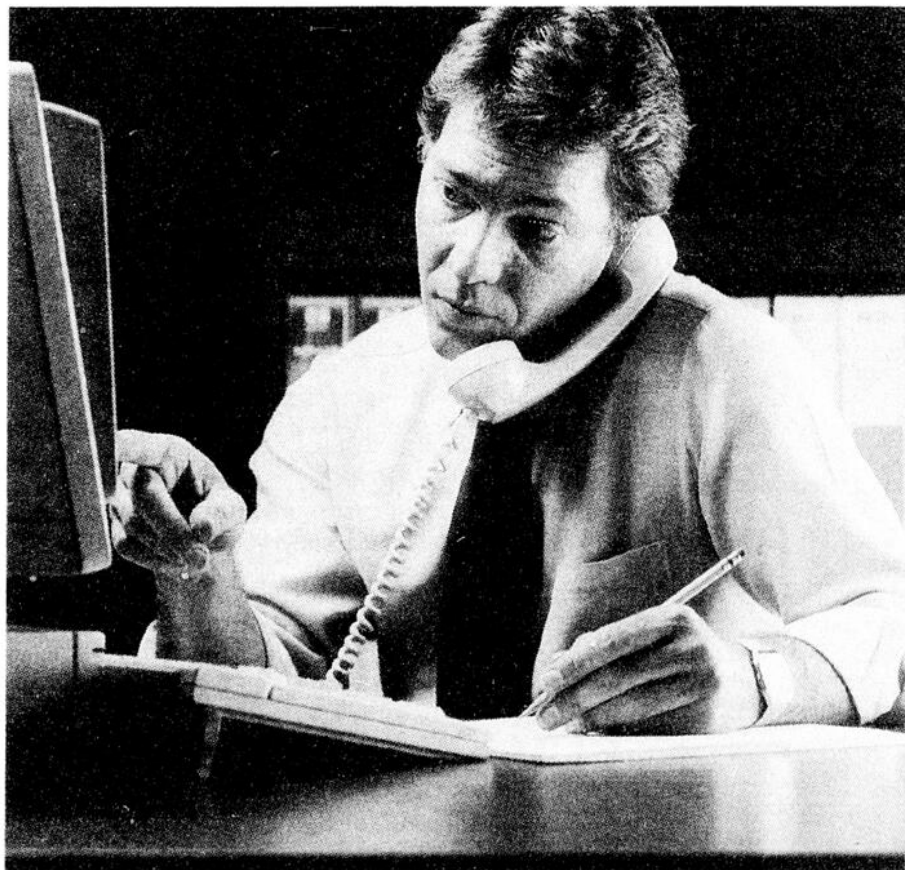
Le thème de cette année *Rester professionnel même quand les temps sont difficiles : mission possible ?* colle davantage à la réalité des membres de l'Ordre que par les années passées, estime M. Dupuis.

Alain Paris, président de l'Ordre des comptables agréés et vice-président associé de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne, aura l'honneur de lancer la journée. Il sera suivi de Jacques Ménard, vice-président du conseil de Burns Fry, de Léon Courville, premier vice-président exécutif, affaires générales, de la Banque Nationale, et de Denis Dionne, premier vice-président, placements et investissements, du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, qui feront une présentation du contexte économique, financier et politique et de son impact sur la profession.

Après le dîner, six autres conférenciers viendront entretenir l'auditoire de différents sujets dont la mise à jour des normes comptables, la gestion d'entreprise en période de crise, les pressions en période difficile, les attentes des usagers, etc.

Ces conférenciers sont : Dominic D'Alessandro, président de la Banque Laurentienne; Jean-Claude Gagnon, président des Parfumeries Dans un jardin; Jean La Couture, président et chef de la direction de La Garantie, Compagnie d'assurance de l'Améri-

# LES COMPTABLES AGRÉÉS



Les comptables agréés doivent faire face à un environnement mouvant. Les barrières entre les professions s'estompent, les obligeant à élargir leur champ d'action. Au même moment, l'indépendance des comptables est remise en question.

# FORUM

## ANNUEL

que du Nord; Gérard A. Limoges, associé directeur général de Caron Bélanger Ernst & Young; Pierre Robitaille, vice-président directeur, finances et planification, du Groupe

SNC; et Martine Laberge, associée chez Samson Bélair/Deloitte & Touche.

**DOMINIQUE FROMENT**

## L'INDÉPENDANCE DU COMPTABLE, UN PROBLÈME D'UNE GRANDE ACUITÉ

Les zones grises dans les relations client/comptable risquent de croître avec l'élargissement du champ d'action de la profession

p. B-2



Le syndic de l'Ordre des comptables agréés du Québec, Raymond Morel signale que la récession n'a pas fait augmenter les plaintes déontologiques.

## DES PRESSIONS DE PLUS EN PLUS FORTES

Le marché de la vérification est saturé et la concurrence se fait de plus en plus vive

p. B-3



Martine Laberge, première femme associée au bureau de Samson Bélair à Montréal, estime que la question des honoraires sera celle des années 90

## ENVIRONNEMENT: UN NOUVEAU CRÉNEAU POUR LES COMPTABLES

p. B-8

# LES COMPTABLES AGRÉÉS

## L'indépendance du comptable, un problème d'une grande acuité

« L'indépendance du comptable constitue un problème d'une grande acuité et le défi qu'elle représente risque de devenir encore plus grand au cours des prochaines années », a déclaré Raymond Morcel, syndic de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Lors de l'entrevue accordée aux AFFAIRES, M. Morcel s'est toutefois constamment référé au code de déontologie actuel des comptables agréés, ramenant le débat sur le fait, par exemple, que ce code interdit à un vérificateur de siéger sur le conseil d'administration d'une société dont il fait la vérification ou d'en détenir des actions.

Toutefois, la question n'est pas là, selon quelques autres commentateurs. Il y a des situations de conflit d'intérêt flagrant, interdites par le code bien sûr.

Mais, il y a aussi des zones grises dans lesquelles se placent parfois les vérificateurs, censés rapporter en toute impartialité la vérité. Comme le signalait en entrevue Gérard A. Limoges, associé directeur général de Caron Bélanger Ernst & Young, « sans dire des faussetés, il y a toujours moyen de ne pas dire toute la vérité ».

### Pas plus de plaintes

La situation économique n'a pas eu pour effet d'augmenter le nombre de plaintes déontologiques contre les



Raymond Morel, syndic de l'Ordre des comptables agréés du Québec, affirme que la situation économique n'a pas eu pour effet d'augmenter le nombre de plaintes déontologiques contre les comptables.

comptables. En 1989-90, 138 plaintes ont été déposées et, de ce nombre, 10 ont été référées au comité de discipline. En 1990-91, il y a eu 99 plaintes dont trois seulement sont passées devant le comité de discipline.

En 1991-92, 15 des 110 plaintes ont été référées à ce comité. Il n'y a donc pas de tendance à la hausse, a constaté M. Morcel.

Pourtant, dans un discours qu'il faisait récemment, le président du conseil de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) s'est montré beaucoup plus préoc-

cupé par la question.

« La profession comptable doit résoudre un certain nombre de problèmes complexes dans le contexte des faillites et des échecs financiers survenus récemment dans le monde, a déclaré Peter Held.

« C'est pourquoi la profession doit s'attaquer de façon proactive aux questions critiques auxquelles elle est confrontée aujourd'hui, en particulier l'opinion erronée qui grandit dans le public quant à la responsabilité qui incombe aux vérificateurs de détecter toutes les fraudes. »

M. Held faisait allusion notamment à la fraude de la Banque de crédit et de commerce et à la dilapidation des fonds de retraite de Maxwell Communications, des événements que les médias ont abondamment couverts.

« La profession ne doit pas risquer de compromettre la réputation dont elle jouit pour son indépendance, son intégrité et la qualité de ses services, a ajouté M. Held. Nous devons prendre des

mesures afin de préserver la confiance du public à notre égard. »

### Question de l'indépendance

M. Morcel a eu beau affirmer que « l'indépendance est la pierre angulaire de la profession », son apparent détachement sur cette question tranche avec le cri du coeur lancé par M. Held.

La question de l'indépendance se posera néanmoins avec plus d'insistance au cours des prochaines années, les comptables voulant offrir une gamme de services de plus en plus large à leurs clients.

« Plus un comptable offre de services à un client, plus il risque de perdre son objectivité », a pour sa part déclaré Louise de Martigny, directrice de la normalisation en vérification à l'ICCA, préférant ce terme à celui d'indépendance.

Contrairement à M. Morcel, M<sup>me</sup> de Martigny va bien au-delà des normes contenues dans le code de déonto-

## Le défi des vérificateurs des années 1990 : prévoir

« Le grand défi des années à venir pour les vérificateurs sera de pousser plus loin leur analyse pour tenter de prévoir l'avenir au lieu de seulement constater le passé », a déclaré aux AFFAIRES Louise de Martigny, directrice de la normalisation en vérification à l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

« Notre plus gros projet consiste à établir des normes de certification qui permettront aux vérificateurs d'élargir leur champ d'activités pour pouvoir donner une assurance sur l'avenir d'une entreprise et non seulement sur ses états financiers. Il s'agit là d'un projet considérable qui nous prendra plusieurs années », a précisé l'associée de Raymond, Chabot, Martin, Paré qui a été prêtée à l'ICCA pour une période de trois ans.

M<sup>me</sup> de Martigny se référerait au fait qu'il y a une foule de choses qui ne ressortent pas dans les états fi-

nanciers. Ce n'est pas parce qu'une entreprise montre un déficit qu'elle est mal administrée et ce n'est pas non plus parce qu'elle a réalisé un bénéfice qu'elle est bien gérée.

« Les problèmes de fonds de roulement, de liquidité et de compétitivité d'une entreprise, l'absence de formation du personnel, une stratégie de marketing déficiente ou le manque de recherche et de développement, tout cela ne paraît pas dans le bilan financier. Et pourtant, Dieu sait si ces éléments sont importants pour l'avenir d'une entreprise, a lancé M<sup>me</sup> de Martigny.

« Il faudra élaborer un encadrement pour permettre aux vérificateurs d'aller plus loin que la simple constatation des bons ou des mauvais coups de la direction des entreprises pour l'année qui vient de s'écouler. C'est une tâche colossale, mais capitale pour l'avenir de notre profession. »

logie de la profession dans sa réflexion.

« Si un comptable fait l'implantation d'un système de gestion chez un client, il sera bien mal placé pour dire par la suite que ce système ne fonctionne pas. »

### La formation est primordiale

Parmi les mesures à envisager pour permettre à la profession de s'adapter à ce contexte plus concurrentiel qui exerce de plus en plus de pressions sur les comptables, Peter Held a surtout fait état

de la formation.

« Les vérificateurs devraient apprendre à être plus sceptiques et à remettre en question l'hypothèse selon laquelle la direction d'une entreprise agit toujours de bonne foi », a-t-il affirmé. De là à parler de complaisance, il n'y a qu'un pas.

M. Held croit de plus qu'il est impératif de clarifier les limites de la profession de comptable agréé aux yeux du public et des comptables eux-mêmes.

DOMINIQUE FROMENT

CA

BURACK SILVERMAN

COMPTABLES AGRÉÉS • CHARTERED ACCOUNTANTS

4670, STE-CATHERINE OUEST  
MONTREAL (QUÉBEC)  
H3Z 1S5

TÉL.: (514) 934-8888  
FAX: (514) 938-9999

# UN APPUI SOLIDE

## Les pressions se font de plus en plus fortes sur les comptables agréés

Complexité des instruments financiers, attentes plus élevées des clients, évolution rapide du contexte économique, tout cela et bien d'autres choses encore exercent de fortes pressions sur les comptables agréés.

« Les problèmes sont de plus en plus importants pour les c.a., a admis **Martine Laberge**, la première femme associée au bureau de Montréal de **Samson Bélair/Deloitte & Touche**. La réalité est difficile à vivre.

« La concurrence est vive parce que le marché de la vérification et de la comptabilité est saturé au Canada. Il y a des clients qui changent de firme pour payer moins cher. Ce n'est pas une solution très intelligente, mais nous devons vivre avec cela. D'ailleurs, la question des honoraires sera celle des années 1990 dans notre profession. »

### Réduire les coûts

Les entreprises veulent donc payer moins cher pour les services de vérification.



**Martine Laberge**, associée au bureau de Montréal de **Samson Bélair/Deloitte & Touche** : « La question des honoraires sera celle des années 1990 dans notre profession. »

Pour répondre à leurs attentes, les comptables agréés devront réviser leurs méthodes en conséquence.

« Les comptables plus âgés se souviennent du temps où ils vérifiaient toutes les transactions des entreprises,

a poursuivi **M<sup>me</sup> Laberge**. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. On doit recourir à l'échantillonnage statistique, une méthode qui s'apparente à celle utilisée dans les sondages d'opinion publique. » Toujours dans le but de ré-

duire leurs coûts pour pouvoir offrir des services à des prix plus bas, les firmes de comptables agréés ont aussi remplacé une partie des stagiaires par des comptables expérimentés.

« Les c.a. d'expérience demandent des honoraires plus élevés, mais, comme ils effectuent le travail plus rapidement, il en résulte une économie en bout de ligne », a expliqué aux **AFFAIRES** **M<sup>me</sup> Laberge**.

Les instruments financiers, qui sont devenus très complexes, et l'évaluation du risque environnemental, deux aspects de la vérification dont on ne parlait même pas il y a quelques années, causent maintenant de sérieux maux de tête aux c.a.

En outre, la débandade de géants tels **Steinberg** et **Lavalin**, pour ne nommer que ceux-là, a considérablement accru la pression sur les comptables. « Avec un contexte économique qui évolue aussi rapidement,

nous nous demandons comment prévoir ces choses-là, a déclaré **M<sup>me</sup> Laberge**, qui avait justement **Lavalin** comme cliente. Chose certaine, il va falloir améliorer la qualité de la formation parce qu'elle n'évolue pas assez vite pour suivre le marché. »

### Moins de profondeur

De son côté, **Gérard A. Limoges**, associé directeur général de **Caron Bélanger Ernst & Young**, va même jusqu'à dire que les pressions des clients forcent certaines firmes de c.a. à tourner les coins ronds pour réduire leurs coûts.

« Quelquefois, nous n'avons pas le choix, a-t-il admis. Quand on ne peut plus facturer que 400 heures pour une vérification qui en prend normalement 500... »

Par tourner les coins ronds, **M. Limoges** entend, par exemple, faire moins de vérification au hasard, selon la méthode d'échantillonnage statistique mentionnée plus haut. Ces sondages réduits ont pour effet d'augmenter la marge d'erreur.

Pour comprimer leurs dépenses en période difficile, certaines entreprises demandent également à leur vérificateur de procéder à une simple revue au lieu d'une

vérification, pour la moitié du prix.

« Comme les cadres de ces entreprises savent que la surveillance a été relâchée, cette solution peut encourager les fraudes, a soutenu **M. Limoges**. Surtout qu'avec les nombreuses mises à pied de cols blancs, la fidélité à leur employeur n'est plus ce qu'elle était. Il peut devenir tentant pour un haut salarié de se constituer un petit bas de laine au cas où il serait licencié. »

Les comptables agréés vivent une autre pression. Des entreprises ayant enregistré des résultats moins bons que prévus essaient de convaincre leur vérificateur de présenter la situation sous un angle un peu moins noir que la réalité.

« Je ne connais pas de vérificateur qui ne dit pas la vérité, mais certains ne disent pas toujours toute la vérité, a ironisé **M. Limoges**, surtout en période de récession. On peut aussi mettre les beaux chiffres au début du rapport et les plus sombres à la fin, en sachant que personne ne lira jusque là. Ces pressions rendent les vérificateurs mal à l'aise parce qu'ils ont peur de perdre leur client s'ils refusent de jouer le jeu. »

**DOMINIQUE FROMENT**

## Les c.a. devront élargir leur champ d'action

« Les barrières entre les professions tombent, avec pour conséquence que d'autres professionnels, les avocats et les notaires notamment, ont commencé à jouer dans les plates-bandes des comptables agréés. Nous n'aurons pas le choix : nous devons nous aussi élargir notre champ d'action. »

C'est du moins ce qu'a déclaré aux **AFFAIRES** **Gérard A. Limoges**, associé directeur général de **Caron Bélanger Ernst & Young**.

**M. Limoges** a ajouté que, pour compenser cette perte de marché, des firmes, parmi les plus importantes, ont étendu leurs tentacules à l'extérieur des limites traditionnelles de la profession.

**Caron Bélanger** constitue d'ailleurs un bon exemple de cette diversification. Le bureau de comptables de la **Place Ville-Marie** offre maintenant des services de consultation en technologie de l'information, en actuariat, avantages sociaux et rémunération, des services

de recherche de cadres, de fusions et acquisitions et même des services linguistiques.

« Je pense que ces services additionnels peuvent devenir une source de revenus intéressante pour les comptables, a convenu **Martine Laberge**, associée de **Samson Bélair/Deloitte & Touche**. Si une entreprise a suffisamment confiance en nous pour nous confier sa vérification, nous pouvons sans doute lui rendre d'autres services. »

**PETRIE RAYMOND**  
COMPTABLES AGRÉÉS

Representation internationale  
INTERCONTINENTAL  
ACCOUNTING  
ASSOCIATES

1320, BOUL. GRAHAM, BUREAU 200  
MONTREAL (QUEBEC) H3P 3C8  
TELEPHONE (514) 342-4740 — TELECOPIEUR (514) 737-4049

**HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS**  
COMPTABLES AGRÉÉS

Pour des services comptables personnalisés.

**MONTREAL**  
507, Place D'Armes  
bureau 800  
845-9253

**LAVAL**  
2550 Daniel-Johnson  
bureau 410  
682-7272

**LONGUEUIL**  
101, boul. Roland-Therrien  
bureau 440  
677-5286

**ANJOU**  
7151, rue Jean-Talot Est  
bureau 702  
355-0550

**ILES-DE-LA-MADELEINE**  
675, rue Principale  
Cap-aux-Meules  
(418) 986-5122

Une spécialité reconnue depuis une quinzaine d'années

## La juricomptabilité profite de l'augmentation des fraudes

Les juricomptables, pour qui le crime profite en toute impunité, sont des spécialistes fort courus depuis peu.

Le ralentissement économique a eu un impact direct

sur l'augmentation des fraudes et la nécessité de recourir à ces détecteurs de falsifications comptables sophistiquées.

Stéphane Drolet, directeur au service de juricomptabili-

té de Poissant Thibault/Peat Marwick Thorne, explique que les difficultés rencontrées par les entreprises et leurs employés ont effectivement entraîné la multiplication des cas de fraudes.

Plus fréquents à l'interne au cours des années 1980, les abus et malversations issus de relations d'affaires augmenteront davantage au cours des prochaines années, selon lui.

Les fraudes les plus fréquentes ont trait à des détournements de fonds à l'aide de faux chèques.

La plupart du temps, explique M. Drolet, ces cas surviennent à cause des contrôles internes insuffisants.

### Terrain propice

« Très souvent, relate-t-il, on confie à la même personne un trop grand nombre de tâches incompatibles entre elles. Bénéficiant la plupart du temps d'une confiance totale, elle a d'autant plus de facilité à camoufler ainsi sa fraude. »

Parmi les firmes comptables canadiennes, Poissant Thibault/Peat Marwick Thorne est celle qui a poussé le plus loin la spécialité de juricomptable. Son bureau de Montréal y affecte 12 personnes à plein temps.

Dans la cause célèbre opposant l'homme d'affaires Guy Monpetit à un investisseur japonais qui avait prêté 39 M\$ à sa firme Gigamos, un associé-directeur de chez Poissant Thibault, Pierre St-Laurent, a été nommé à titre d'inspecteur par la Cour. Ce rôle était confié à un comptable agréé pour la première fois au Canada.

Reconnue comme spécialité depuis une quinzaine d'années au Canada, la juricomptabilité a connu un essor impressionnant au cours des cinq dernières années.

« Des pertes pouvant s'élever jusqu'à 4 milliards de dollars par année sont attribuées aux crimes économi-

ques au Canada, souligne M. Drolet. Le Québec est plus vulnérable à cause du grand nombre de PME et du taux de chômage élevé. »

Les juricomptables seront retenus par la Cour afin d'interpréter les rapports déposés par les experts-comptables des parties à un litige financier ou comptable.

Appelés à scruter les colonnes de chiffres dans leurs moindres détails, ils pourront déceler la preuve d'une fraude à partir d'un élément jugé insignifiant par un vérificateur financier, guidé pour sa part par le critère d'importance relative dans l'établissement de son jugement.

### Causes variées

Les conseillers juridiques demandent leur appui pour évaluer les dommages subis par leurs clients impliqués dans des causes très variées.

Les réclamations dans le domaine de la construction, les cas de responsabilité civile, les différends entre actionnaires et les ruptures de contrats exigent parfois l'intervention des juricomptables.

Quoique plus rarement, le droit criminel met à contribution la juricomptabilité afin d'établir encore une fois la valeur des dommages subis par une victime ou de faire ressortir les motifs financiers du criminel.

Les faillites frauduleuses, paiements de commissions secrètes, extorsions, blanchiment de capitaux et même assassinats sont mis en lumière par des arguments rigoureusement quantifiés.

Un juricomptable de Toronto a ainsi été appelé à témoigner au procès d'un policier accusé d'avoir assassiné sa femme.

Sa culpabilité, soupçonnée à partir de la souscription d'une forte prime d'assurance peu de temps avant le crime, a été étayée en démontrant que son rythme de vie secret dépassait largement le niveau de ses revenus.

En dernier lieu, les juricomptables offrent aussi leurs services directement aux entreprises pour sensibiliser leurs dirigeants aux risques de fraude, les aider dans leurs enquêtes et instaurer des mesures de prévention.

En leur qualité tout à la fois de vérificateur et de détective, ils doivent alors débusquer derrière les chiffres les exactions possibles.

### Formation sur le tas

La formation de juricomptable s'acquiert sur le tas en travaillant avec des associés senior possédant une solide expérience.

Même aux États-Unis, les universités commencent à peine à offrir cette spécialisation.

Des séminaires fréquents, des avis et commentaires émis par les instituts de comptables et de vérificateurs et un programme de cours en évaluation d'entreprises peuvent compenser toutefois pour le manque de formation encadrée.

« Le juricomptable type, affirme M. Drolet, doit posséder une base solide en comptabilité et en vérification. Ses deux plus importantes qualités personnelles doivent être son sens de l'écoute et sa capacité à mettre dans un ordre logique des faits sans liens apparents. »

VALLIER  
LAPIERRE



salue

le professionnalisme de

l'Ordre des Comptables

Agréés du Québec !

Un réseau comptant, au Québec et à travers le monde, plus de 40 000 professionnels dévoués et prêts à vous appuyer dans vos affaires.

Samson Béclair  
Deloitte &  
Touche



UN APPUI SOLIDE

# LES COMPTABLES AGRÉÉS

## Débat public sur la fiscalité : l'Ordre des comptables agréés offre sa collaboration à l'État

L'Ordre des comptables agréés du Québec offre sa collaboration au gouvernement du Québec pour faire une étude et faciliter le débat public sur la fiscalité québécoise.

C'est ce qu'a déclaré en substance aux AFFAIRES Alain Paris, président de l'Ordre et associé chez Thibault Marchand/Peat Marwick & Thorne à Montréal.

L'Ordre des c.a. offre ses services pour recueillir de l'information pertinente et faire des recherches. L'Ordre est également disposé à utiliser son réseau régional pour recueillir des informations pertinentes en région.

Rejetant l'idée d'une vaste commission d'enquête, l'Ordre des c.a. propose plutôt une table de concertation et un débat public transparent sur les enjeux des finances publiques et de la fiscalité québécoise.

« Nous croyons qu'une telle étude et qu'un tel débat s'imposent si l'on veut que la société soit en mesure d'affronter les défis liés à la compétitivité accrue des entreprises », a affirmé M. Paris.

Selon M. Paris, il est urgent de réévaluer le niveau de dépenses et les priorités du gouvernement de même que le niveau des impôts et l'assiette fiscale du gouvernement.

Voici, selon l'Ordre, les aspects de la fiscalité québécoise qui devraient être réévalués, voire réformés :

1. évaluer les différentes formes de revenus du gouvernement, impôts des particuliers et des entreprises, taxes à la consommation, taxes foncières, profits des sociétés d'État.

« Il est faux de dire que la taxation des entreprises baisse; la baisse des taux d'impôt des entreprises a été compensée par des hausses



Alain Paris : « La simplification devrait être un objectif de nos lois. »

des taxes sur la masse salariale et le capital », a commenté M. Paris;

2. évaluer les charges fiscales supportées par les différentes catégories de contribuables, y compris les entreprises, et comparer ces charges avec celles des autres provinces et des autres pays industrialisés;

3. évaluer l'équité et la progressivité des impôts et des taxes;

4. réduire la complexité des lois fiscales car celle-ci entraîne des coûts énormes tant pour les gouvernements que pour les contribuables. « La simplification devrait être un objectif de nos lois »;

5. mieux harmoniser les lois fédérales et provinciales. L'Ordre regrette que la TVQ provinciale qu'on a voulu harmoniser avec la TPS fédérale comporte plusieurs différences avec la taxe fédérale.

Dans le même esprit, on

devrait, selon M. Paris, étudier la possibilité de ne présenter qu'une seule déclaration d'impôt sur le revenu pour les deux gouvernements, ce qui réduirait le fardeau administratif de tout le monde.

M. Paris affirme que les taxes élevées et complexes sont une source d'exaspération pour les contribuables, conduisent à l'évasion fiscale et diminuent notre compétitivité collective tout en minant nos efforts de relance de l'économie.

### Rester professionnel

Dans un autre ordre d'idées, l'Ordre des c.a. a récemment entrepris de sensibiliser ses membres à la nécessité de rester le plus professionnel possible malgré les contraintes de la récession. « On essaie de renforcer chez nos membres l'idée

d'être plus prudents » face aux conflits d'intérêts possibles et aux difficultés que rencontrent les entreprises clientes à cause de la réces-

sion, a expliqué en substance M. Paris.

En période difficile, plusieurs entreprises sont portées à exiger plus de tolérance du vérificateur qui doit signer leurs états financiers.

### Avenir de la profession

La profession traverse actuellement une période difficile sur le plan du marché du travail. Outre la récession qui diminue momentanément l'emploi, l'informatisation de la profession a pour effet de transformer profondément le travail des comptables.

L'Ordre a créé un comité qui a pour mission d'étudier l'avenir de la profession.

Alain Paris ne croit pas que la profession soit menacée. « On a perdu et on va encore perdre des emplois de type technique. Par contre, la profession s'intéresse à de nouveaux domaines, tel le financement d'entreprises. La consultation prend de plus en plus d'importance et cette tendance ira en s'accroissant », de dire M. Paris.

Cette problématique conjoncturelle et structurelle a un impact majeur sur le marché du travail pour les c.a. et tout particulièrement pour les étudiants qui doivent faire un stage pour l'examen uniforme de l'Institut des comptables et les nouveaux membres de l'Ordre qui arrivent sur le marché du travail.

« L'Ordre a déjà une banque de noms de comptables en disponibilité, mais on va devoir développer ce service », a dit M. Paris sans préciser que l'Ordre pourrait bien se doter éventuellement d'une sorte de bureau de placement.

L'Ordre des comptables agréés du Québec compte aujourd'hui 14 000 membres, comparativement à 8 000 en 1982.

La moitié des membres oeuvrent en pratique privée et au sein de bureaux de comptables. Les autres occupent des postes de gestion dans les entreprises et les autres organisations.

JEAN-PAUL GAGNÉ

**STOCK GUIDE**  
PUBLICATIONS INC.

S.V.P., inclure votre chèque et ajouter la T.P.S. de 7%.

STOCK GUIDE PUBLICATIONS Inc.  
19385 Southbranch Road  
Casier postal 160  
Williamstown, Ontario  
K0C 2J0  
Tél.: (613) 931 - 2897

### ANALYSE FONDAMENTALE

Données et ratios financiers à partir des rapports annuels et périodiques de plus de 1 000 compagnies inscrites à la bourse de Montréal et à la bourse de Toronto.

Publication mensuelle - 119 \$ par année  
Exemplaire échantillon - 12 \$

Version électronique: - 599 \$ par année

Comprenant:  
Une base de données de 1 000 titres, incluant cinq années financières, profils de société, etc.  
Les programmes requis pour lire, filtrer et lister la base de données.

Disquettes de présentation  
5 1/4" ou de 3 1/2" au prix de 10\$.

## BIEN PLUS QUE DES COMPTABLES !

Des conseillers d'affaires de classe mondiale dont le mandat est d'assurer le succès de votre entreprise, qu'elle soit grande ou petite.

Les compétences que vous cherchez.  
Le sens des affaires en plus.

Comptabilité et vérification	Gestion de l'encaisse Productivité dans le bureau	Europe 1992 Redressement d'entreprises	Financement	Budgets Gestion de la productivité et des coûts
Fiscalité	Planification stratégique Contrôle des stocks	Acquisitions et ventes d'entreprises	Conseil en systèmes d'information Plan d'affaires	

ARTHUR ANDERSEN  
ARTHUR ANDERSEN & Co, SC

## Plus qu'une présence au Québec

- Vérification
- Fiscalité
- Service à la PME
- Service de conseils financiers
- Service de conseils en gestion

Secondar nos clients en leur fournissant des moyens pour être plus concurrentiels ainsi que des services de qualité, c'est la stratégie que nous appliquons depuis maintenant un siècle et demi. Grâce à notre réseau de 451 bureaux répartis dans 111 pays, nous pouvons répondre efficacement aux besoins de notre clientèle.

**Price Waterhouse**  
Comptables agréés, conseillers en gestion



1250, boul. René-Lévesque ouest  
Bureau 3500  
Montréal (Québec)  
H3B 2G4  
Téléphone : (514) 938-5600

Place de la Cité (Sainte-Foy)  
870-2635, boul. Hochelaga  
Québec (Québec)  
G1V 4W2  
Téléphone : (418) 658-5782

Des mandats élargis

## Comptes publics : comptables plus

La kyrielle d'histoires d'horreur dévoilées annuellement par les rapports des vérificateurs généraux crée l'impression que les gouvernements contrôlent de moins en moins leurs agissements. En réalité, ce sont principalement les normes d'analyse comptable qui embrassent davantage.

Étant donné leurs mandats élargis, depuis 1977 au fédéral et depuis 1985 au provincial, les vérificateurs généraux accordent plus d'attention à la façon dont sont gérés les fonds publics.

Au lieu de s'attarder uniquement à la conformité des états financiers, ils doivent aussi déterminer si l'administration de l'État est menée en fonction de l'optimisation de ses ressources.

Jean-Pierre Fortin, vérificateur général adjoint et responsable des sociétés d'État

au gouvernement du Québec, a indiqué aux AFFAIRES que les nouvelles règles étaient apparues au fédéral à la suite des travaux de la Commission Lambert. Les principes de la vérification intégrée font maintenant partie des approches adoptées aux deux principaux échelons de gouvernement.

### Pris au sérieux

De la même manière que la vérification financière tient compte de principes comptables généralement reconnus, la vérification intégrée a fait apparaître la notion de principes de gestion généralement reconnus.

Il s'agit des normes que partagent les organismes gérés en fonction de critères d'efficacité, en obtenant des résultats à coûts raisonnables.

## Le savoir-faire en affaires

735 bureaux dans 118 pays



Laliberté  
Lanctôt  
Coopers  
& Lybrand

Montréal  
(514) 876-1500

Québec  
(418) 522-7001

Comptables agréés  
Conseillers en management

## Les NOMINATIONS du MOIS

Les nominations suivantes ont été publiées dans le journal LES AFFAIRES durant le mois de

MAI 1992

### AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Richard Cacchione,  
Vice-président,  
finances et administration;  
Philippe Duval,  
Vice-président,  
ressources humaines;  
Jacques Lagassé,  
Vice-président,  
affaires gouvernementales et  
secrétaire de la société.

### AMERICAN EXPRESS CANADA

Patrick A. Gedge,  
Vice-président et directeur  
général du Groupe Chèques  
de Voyage.

### ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DU QUÉBEC

Membres du conseil des  
Gouverneurs :  
Claude Boivin  
Robert D. Murray, C.M.  
André Normand  
Guy Saint-Pierre  
André C. Sarasin  
J. Marc Turcotte  
Claude Rivard  
Richard Le Hir.

### ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Membres du conseil:  
Lucien Caouette  
Liliane Denis  
Giuseppe Di Battista  
Ronald Thériault  
Denise Verreault.

### ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Ghislaine Laberge,  
Vice-présidente  
Placements hypothécaires.

### ATLAS-GEST INC.

Me Jean-Louis Tétrault,  
Vice-président affaires  
juridiques et corporatives et  
secrétaire corporatif.

### AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS

Robert White,  
Vice-président, Canada.

### CONFÉDÉRATION, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Robert W. Martin  
Membre du conseil  
d'administration.

### COMPAGNIE D'ASSURANCE UNION COMMERCIALE DU CANADA

Gerry S. Stafford,  
Président du Conseil et  
Président et chef de la  
direction.

### PHARMACENTRES CUMBERLAND LTÉE

Michel Gagnon,  
Vice-président exécutif,  
membre du conseil  
d'administration.

### DIALOGUE/BWCK

Jean Éthier,  
Chef de projets, relations  
publiques.

### FONDATION JEAN LAPOINTE INC.

André Gingras,  
Président du conseil  
d'administration.

### GENOTECH INC.

Danielle Bisson,  
Directrice, Communications  
et Marketing.

### IMASCO LIMITÉE

Peter C. Maurice,  
Administrateur.

### MERCK FROSST CANADA INC.

Cecil Pickett, Ph. D.  
Vice-président du Centre de  
recherche thérapeutique;  
André Marcheterre,  
Vice-président aux Ventes.

### POLYSEC GROUPE-CONSEIL

Marcel Leclerc,  
Président du conseil  
d'administration et membre  
de l'exécutif;  
Léon Aubin,  
Président de l'exécutif et  
directeur général;  
Marc Samson,  
Vice-président du conseil  
d'administration et membre  
de l'exécutif.

### PREMIER, CABINET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Yvon Charbonneau,  
Vice-président principal et  
associé de la firme.

### RADIO-QUÉBEC

Daniel Beauchesne,  
Vice-président,  
programmation.

### SOBECO ERNST & YOUNG

Lorette Fontaine, c.o.,  
Conseillère principale en  
réaffectation;  
Michel Damphousse,  
Directeur principal, services  
conseils en organisation et  
réaffectation.

### STENTOR POLITIQUES PUBLIQUES TÉLÉCOM INC.

Vice-présidents:  
Peter Barnes  
Norine G. Heselton  
Michael N. Murphy  
Greg van Koughnett.

### TÉLÉGLOBE INC.

André LeBel,  
Président et Chef de la  
direction de Téléglobe  
Canada;  
Bruno Ducharme,  
Chef de la direction financière  
de Téléglobe Inc.;  
Martin Fournier,  
Président et Chef de  
l'exploitation de Téléglobe  
International.

### UNITED WESTBURNE INC.

John A. Hanna,  
Vice-président principal,  
finances et administration et  
chef de la direction financière;  
Kenneth J. Morrison,  
Vice-président principal,  
développement corporatif.

Pour de plus amples renseignements concernant  
la publication de vos avis de nomination,  
appelez-nous au (514) 842-6491

## des normes d'analyse générales

bles, et d'efficacité, en atteignant les objectifs pour lesquels ils existent.

« C'est relativement jeune, a affirmé M. Fortin. Il est sûr que cela a eu pour effet de sensibiliser davantage la population à certaines aberrations qu'on retrouve dans la façon de gérer les fonds publics. »

En raison de sa nouveauté, la vérification intégrée n'a pas elle-même subi d'analyse pour savoir si l'effort en vaut la chandelle. L'exercice est en effet beaucoup plus coûteux que la simple vérification traditionnelle.

Le travail des vérificateurs généraux exige maintenant de consacrer beaucoup de temps afin de mieux connaître les organismes passés au peigne fin.

« Il faut établir des critères et identifier les grandes fonctions tout en surmontant la réticence des dirigeants », a noté M. Fortin.

L'expérience a démontré que les observations justifiées du vérificateur général sont, dans les faits, prises au sérieux et que des corrections sont apportées.

Dans certains cas, il pourra arriver que des gestionnaires soient en mesure de démontrer que leur façon de faire est la bonne. Le vérificateur général se rangera alors à leur avis.

Le point de vue adopté est celui du gros bon sens en se mettant dans la peau du contribuable moyen et non pas à la place des premiers bénéficiaires d'un programme en particulier. Le ministre responsable de la Société de développement industriel (SDI) s'est ainsi porté à la défense de cet organisme pour soutenir que le ralentissement économique expliquait ses difficultés dans le recouvrement des prêts aux entreprises.

Pour M. Fortin, il est normal que le vérificateur général ait alors « recommandé de documenter davantage les éléments de risques financiers inhérents aux entreprises aidées. »

Dans une perspective politique, on peut donner une autre interprétation à la mission de la SDI en période difficile. En nous limitant à la loi constitutive de l'organisme, il incombe à nous de voir comment l'argent est dépensé ».

La pratique de la vérification intégrée a suscité des réactions plutôt défavorables de la part des gestionnaires. Plusieurs soutiennent que les vérificateurs généraux sont mal placés pour

faire l'évaluation de l'efficacité de leur travail, étant trop peu au fait des contraintes qui leur sont propres.

Afin de soustraire leur gestion à un examen de fond en comble, certains gestionnaires ont commencé à produire ce qu'on appelle la déclaration de la direction sur l'efficacité de son service. Le rôle du vérificateur général, dans un tel contexte, se limiterait à produire un rapport d'attestation à l'effet que l'évaluation des gestionnaires est fiable.

Quoique diversement reçue par les professionnels de la vérification intégrée, la déclaration de la direction a été endossée comme procédure acceptable par la **Fondation canadienne pour la vérification intégrée**. Cet organisme réunit, depuis 1980, les vérificateurs législatifs et les grands bureaux de comptables au Canada.

M. Fortin a d'ailleurs indi-

qué que les bureaux des vérificateurs généraux ont admis implicitement que le mandat de vérification intégrée débordait la compétence des comptables agréés en embauchant des avocats, psychologues, économistes, ingénieurs et des gestionnaires. « À Loto-Québec, il est évident que la fonction marketing revêt énormément d'importance et que les lumières d'un spécialiste dans le domaine seront utiles au vérificateur général pour se former un jugement », a expliqué M. Fortin.

Si la déclaration de la direction devenait une pratique courante, le travail de vérification intégrée serait considérablement réduit. Le vérificateur général reprendrait ainsi son rôle traditionnel, se contentant de donner son approbation à un rapport produit par d'autres.

**VALLIER  
LAPIERRE**

### Desforges, Charbonneau, Germain, Mc Sween

Comptables Agréés

8175, boul. Saint-Laurent, 3e étage  
Montréal (Québec) H2P 2M1

Tél.: (514) 385-9432 - Télécopieur : (514) 385-9441

**Jacques  
Davis  
Lefaiivre  
& Associés**  
comptables agréés

Une présence  
qui compte

Bureaux:  
Montréal et Laval

Sociétés affiliées:  
Joliette et Saint-Rémi

### LA LISTE DE PRESSE DÉTAILLÉE...

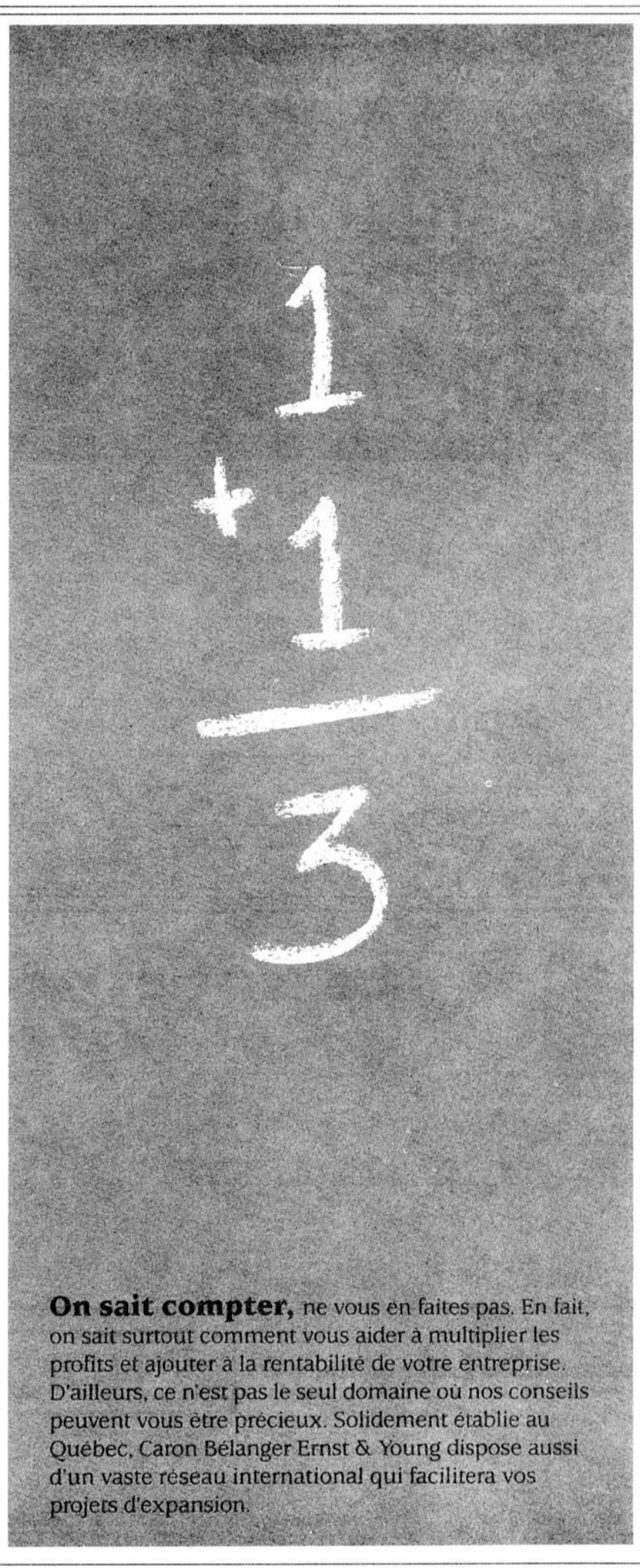
RADIO • TÉLÉVISION • IMPRIMÉS • ETC.  
PLUS DE 10 000 NOMS ET INSCRIPTIONS

ABONNEMENT ANNUEL  
SEULEMENT

APPELEZ POUR VOIR

**CLUB DE PRESSE BLITZ**

MONTRÉAL: (514) 722-4121



**On sait compter,** ne vous en faites pas. En fait, on sait surtout comment vous aider à multiplier les profits et ajouter à la rentabilité de votre entreprise. D'ailleurs, ce n'est pas le seul domaine où nos conseils peuvent vous être précieux. Solidement établie au Québec, Caron Bélanger Ernst & Young dispose aussi d'un vaste réseau international qui facilitera vos projets d'expansion.

COMPTABLES AGRÉÉS • CONSEILLERS EN GESTION

**CARON BÉLANGER  
ERNST & YOUNG**

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

# LES COMPTABLES AGRÉÉS

## Des comptables de plus en plus dans le vert

Parmi les nouveaux produits offerts par les bureaux de comptables, la vérification environnementale s'annonce particulièrement prometteuse.

La pratique tend à se répandre du fait des exigences gouvernementales sans cesse plus complexes en matière environnementale. Il y a aussi les entreprises qui se montrent de plus en plus soucieuses de faire établir un dia-

gnostic environnemental de leurs activités et de démontrer leur crédibilité de bon citoyen corporatif.

« Il y a des domaines de l'activité économique où la pratique de la vérification environnementale s'avère incontournable, a indiqué aux AFFAIRES Benoît Boivin, 35 ans, analyste et responsable du dossier du ministère de l'Environnement au Conseil du Trésor du Qué-

bec. On n'a qu'à songer à certains types d'industries comme la pétrochimie, l'industrie forestière ou encore les alumineries. »

M. Boivin, qui est également membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, définit la vérification environnementale comme la prise en compte d'éléments à incidence environnementale dans le but de les rendre quantifiables moné-

tairement en vue d'une comptabilisation ou encore d'une divulgation aux états financiers.

Cela implique que le comptable aura à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire qui comprendra également des ingénieurs, des experts en évaluation de produits toxiques ou encore des avocats spécialistes en réglementation environnementale.

« Le but final de la vérification est d'évaluer dans quelle mesure une entreprise respecte bien les lois et règlements des divers paliers de gouvernement dans le domaine, de poser un jugement sur ses pratiques de gestion et de cerner les secteurs à risque », a résumé M. Boivin.

### Un vaste champ d'application

Dans un processus global de vérification, les vérificateurs évalueront, outre les risques potentiels pour l'environnement, les politiques actuelles de l'entreprise dans ce secteur, les coûts pour la mise en place d'un système permanent et efficace d'évaluation tout autant que le degré d'information du personnel permettant à ce dernier de poser les bons gestes environnementaux.

Toutefois, la définition de la vérification n'est pas toujours aussi large. Des évaluations plus spécifiques, où on fait intervenir en particulier les comptables, peuvent également être requises par les industriels.

« Par exemple, les bureaux de comptables peuvent être amenés à poser un diagnostic financier sur un terrain contaminé d'une entreprise dans le cas d'une acquisition ou d'une fusion, a souligné Yves Gauthier, associé et directeur national des services gouvernementaux chez Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.

« Le comptable pourra également être sollicité pour évaluer l'impact éventuel d'un risque environnemental et des coûts du correctif à apporter dans le cas de la

préparation d'un prospectus pour une entreprise qui souhaite faire une émission d'actions en bourse. »

### Le point critique

Encore là, comme l'a souligné M. Boivin, il ne s'agit que de quelques types d'interventions auxquels les comptables se trouvent de plus en plus confrontés aujourd'hui.

M. Boivin estime de plus qu'il est urgent que la profession établisse des normes relatives à la comptabilisation des coûts et à la présentation de l'information financière pour ce qui a trait aux dépenses des entreprises reliées à l'environnement.

« C'est l'aspect information qui constitue un défi pour notre profession, a ajouté M. Boivin. On se doit de concevoir la vérification environnementale en fonction du public auquel on s'adresse. » L'approche sera différente selon que le rapport s'adresse à des lecteurs internes (les dirigeants de l'entreprise et les actionnaires d'une société privée) ou à un public plus vaste et externe à l'entreprise comme les actionnaires d'une entreprise cotée en bourse, la Commission des valeurs mobilières du Québec ou encore l'institution financière prêteuse de l'entreprise.

« Il ne s'agit pas de dissimuler l'information, mais la question de la divulgation, dans son contenu et dans sa forme, est effectivement posée, a conclu M. Boivin. On ne peut raconter n'importe quoi dans un prospectus.

MICHEL DE SMET



Comptables agréés du Québec



Rester professionnel même quand les temps sont difficiles :

## MISSION POSSIBLE ?

Le lundi 15 juin 1992

Depuis plusieurs mois, notre économie est durement touchée par la récession. La position privilégiée qu'occupe le comptable agréé comme partenaire du milieu des affaires lui impose des obligations accrues en période de difficulté économique.

Quand les temps sont difficiles, comment optimiser la performance des organismes privés ou publics ? Comment respecter les mêmes normes comptables et règles de conduite ?

7 h 30 Inscription et petit déjeuner

8 h 45 Les temps sont difficiles

12 h «Arrivons enfin au temps des décisions»

14 h Les grand dilemmes de l'exercice de la profession

Hôtel Radisson Gouverneurs  
777, rue Université  
Montréal

Coût : 90 \$

Inscription : Marie-Josée Hamel 982-4620  
1-800-363-4688

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

DESJARDINS DUCHARME AVOCATS



Alain Paris, FCA  
Président, OCAQ  
Poissant Thibault  
Peat Marwick Thorne



Léon Courville  
Banque Nationale



Jacques Ménard  
Burns Fry



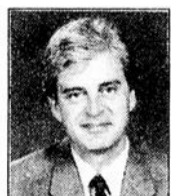
Denis Dionne  
Fonds de solidarité des  
travailleurs du Québec



Jean-Claude Gagnon, CA  
Les Parfumeries  
Dans un jardin



Roger D. Landry  
Président et éditeur  
La Presse



Animateur :  
Simon Durivage



Martine Laberge, CA  
Samson Bélair /  
Deloitte & Touche



Dominic D'Alessandro, CA  
Banque Laurentienne



Jean La Couture, FCA  
La Garantie

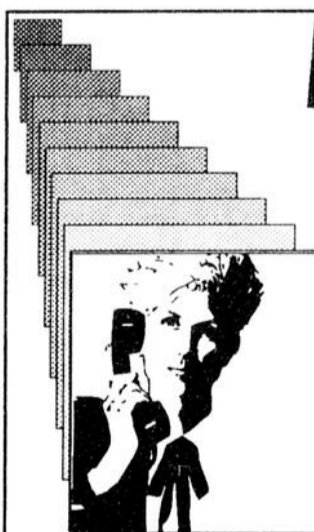


Gérard Limoges, FCA  
Caron Bélanger  
Ernst & Young



Pierre Robitaille, FCA  
Le Groupe SNC

DOSSIERS SPÉCIAUX  
LES AFFAIRES



SOYEZ PRÉSENT!

AVEC UNE PUBLICITÉ DANS NOTRE PROCHAIN DOSSIER SPÉCIAL

## TÉLÉMARKETING

DATE DE PARUTION: 27 JUIN 1992  
DATE DE TOMBÉE: 12 JUIN 1992

POUR INFORMATIONS :

MONTRÉAL:  
(514) 842-6491

TORONTO:  
(416) 324-2789

VANCOUVER:  
(604) 984-7176